

La Tribune qu'on va lire a été rédigée par Jean-Pierre Schaeken Willemaers qui, après une longue carrière consacrée aux ressources énergétiques, sur les plans à la fois académique et industriel, continue de siéger dans les conseils de plusieurs sociétés liées aux énergies classiques et aux énergies renouvelables. Il était donc tout indiqué pour animer le séminaire fermé organisé par l'ITM en novembre 2007 sur le thème « Quels choix énergétiques pour l'avenir ? Priorités, enjeux et débats de société ». Ce séminaire, qui réunit industriels, chercheurs et représentants de la sphère publique, fut suivi de rencontres individuelles et de petits ateliers thématiques pour approfondir certaines des questions soulevées. L'ensemble de ces rencontres se tint à huis clos, sans prolongements médiatiques, afin de favoriser une totale liberté d'expression de la part de personnes souvent tenues au devoir de réserve. En soulignant la nécessité de dépassionner un débat énergétique rarement serein et de lui rendre, en particulier du côté des décideurs politiques et des médias, la rigueur indispensable à faire entendre certaines réalités devenues inaudibles, les intervenants à nos divers caucus reconnurent l'urgence de mettre en œuvre des politiques qui respectent les multiples aspects de la sécurité énergétique de l'Europe. C'est sur cette nécessité que la présente Tribune insiste : tout exercice d'une responsabilité politique doit affronter des conflits de priorités. Chacune d'entre elles, prise individuellement, paraît justifiée, voire impérative. Mais face à leur nombre et leur complexité, le responsable doit arbitrer, parfois choisir le moindre mal, développer une stratégie dans l'espace et le temps qui permette d'atteindre le maximum de bien commun.

## La bataille de l'énergie : enjeux et défis politiques pour l'Europe

**Jean-Pierre SCHAEKEN WILLEMAERS**

⇒ **Jean-Pierre SCHAEKEN WILLEMAERS**, titulaire d'un master en ingénierie électrique et mécanique et diplômé en ingénierie nucléaire et en économie de l'Université de Louvain (Belgique), a commencé sa carrière comme enseignant à l'Université de Louvain. Il a ensuite rejoint l'industrie où il a occupé divers postes de responsabilité essentiellement au sein du groupe Tractebel. D'abord directeur des ventes et du marketing et membre du comité exécutif de Tractebel Engineering, il a ensuite été vice-président exécutif de Tractebel EGI (Electricity and Gas International). Dans le cadre de ses fonctions, il a eu la charge de plusieurs filiales du groupe à la fois en Europe (Allemagne, Italie, Hongrie) et en Asie centrale. Il est aujourd'hui vice-président et membre exécutif du Conseil de Unit International SA et membre du Conseil de Unit Invest NV. Il est membre de l'advisory Board de l'Institut Thomas More Belgique.



L'énergie et son impact sur l'environnement sont devenus des thèmes de débat planétaire. Les médias se sont très tôt emparés de ce thème et, en le traitant de manière émotionnelle et souvent spectaculaire, en ont fait une actualité prompte à mobiliser une large audience. Les reportages, articles et films à ce sujet traduisent souvent davantage l'opinion de leurs auteurs que la vérité scientifique. Ils façonnent l'opinion publique et influencent puissamment les gouvernements : il n'est donc pas étonnant que nombre d'hommes politiques épousent cette nouvelle pensée dominante. La rhétorique se substitue au raisonnement solide et la vérité de fait à la vérité de raison.

Si, comme le suggère Hannah Arendt, la vérité impuissante est aussi méprisable que le pouvoir insoucieux de la vérité, il est urgent d'exercer sur la pensée unique « environnementaliste » (qui reçoit la contradiction comme une offense) le « contrôle qui fait la pensée juste et équilibrée ». En d'autres mots, est-il possible pour un gouvernement de prendre des décisions sur la base d'éléments objectifs ? Ou bien la pression populaire et/ou celle des groupes de pression déterminent-ils le processus décisionnel et réduisent-ils fortement l'espace rationnel, faisant ainsi la part belle à l'irrationnel ?

Face à cette seconde alternative qui semble de plus en plus prévaloir, il y a urgence à redonner au pragmatisme et au rationnel la place qu'ils méritent, à favoriser la prise de décision suffisamment en amont pour préparer les populations et les opinions publiques aux choix nécessaires et à travailler à présenter ces choix de manière compréhensible. Le revers de la pédagogie est qu'elle prend du temps et qu'elle demande du courage de la part des responsables politiques, surtout quand elle va à l'encontre des slogans à la mode. L'objet de cette note est de tenter de convaincre les décideurs publics que cette voie est non seulement souhaitable, non seulement possible, mais impérative.

# 1 Les réalités et les contraintes

## A. Hiérarchiser les priorités dans le temps

La dimension du temps est essentielle. Sa prise en compte dans la politique énergétique conduit inmanquablement à établir une hiérarchie des priorités ainsi qu'à savoir discerner l'urgence des décisions à prendre. Un exemple de décision précipitée est la fermeture de centrales dites polluantes décidée dans plusieurs pays européens : cela provoquerait, si elle était exécutée à grande échelle, un déficit énergétique hautement dommageable pour l'économie des pays concernés. En revanche, des exemples de décisions urgentes à prendre seraient l'amélioration de l'interconnexion électrique transfrontalière, l'augmentation des moyens consacrés à la recherche, ou l'incitation de plus d'étudiants à choisir des cursus scientifiques adaptés aux besoins technologiques de l'avenir.

Ce besoin de hiérarchisation des priorités pousse à se poser la question : est-il raisonnable de se fixer des objectifs environnementaux très ambitieux – une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 20 à 30% d'ici à 2020, comme le demande la Commission européenne – sans proposer en même temps des objectifs crédibles pour l'accès aux ressources d'énergie ? En cette matière comme en d'autres d'ailleurs, il faut raison garder. L'objectif d'une politique énergétique équilibrée est d'offrir des services qui **garantissent la sécurité d'approvisionnement** et de fourniture à **un coût acceptable** pour la société, tout **en satisfaisant à des critères environnementaux raisonnables**.



Le développement technologique et la mise en service des énergies renouvelables et des énergies de substitution aux énergies polluantes prennent du temps. Il n'est pas raisonnable de programmer des fermetures d'installations dites polluantes à court, voire moyen terme, sans s'assurer de la disponibilité des technologies et formules de substitution de capacité suffisante. Ainsi semble-t-il que les dérives dans les décisions de politique énergétique pourraient être atténuées, voire évitées, par une approche politique véritablement holistique qui embrasserait **les aspects géopolitique, économique, social et technique, à la fois, tout en prenant bien soin de maintenir l'homme au centre de ses préoccupations et en établissant une claire hiérarchie des priorités.**

## B. Energie et risque géopolitique

L'énergie, et en particulier la fourniture de combustibles (principalement le gaz et le pétrole), sont utilisées par certains pays exportateurs comme **une « arme diplomatique »**. Il en va de même de la question de l'eau – question liée à la nôtre si les engagements financiers nécessaires à favoriser les énergies renouvelables sont à ce point élevés qu'ils réduisent la disponibilité des capitaux nécessaires à une politique mondiale de l'eau. Dans l'élaboration d'une politique énergétique globale, peut-on négliger cette nouvelle donne, en particulier lorsque qu'il s'agit d'assurer la sécurité d'approvisionnement à un coût acceptable ? Les cheminements des tuyaux de gaz et de pétrole sont très significatifs à cet égard, autant dans les projets de contournement de la Russie, voire de l'Iran, que dans leurs destinations. Il ne faut pas perdre de vue que la Russie fournit 25% du gaz naturel et un tiers du pétrole consommés par l'Europe. La Chine et l'Inde sont devenues des acteurs de poids. **Il y a donc lieu de s'interroger sur le degré d'autosuffisance des pays européens** et sur les sources alternatives d'énergie. Dans ce contexte, pour les Européens, se pose la question du ou des pays de transit tant pour le gaz et le pétrole russes que pour ceux qui proviennent des pays bordant la mer Caspienne.

La Turquie apparaît de plus en plus comme un pays de transit privilégié. Le projet Nabucco en est une bonne illustration. Il vise à exporter vers l'Europe du gaz provenant d'Azerbaïdjan via la Géorgie et la Turquie (ce tronçon étant appelé « South Caucasus Pipeline ») en évitant ainsi la dépendance énergétique européenne à l'égard de la Russie. Le Consortium Nabucco est détenu par les compagnies pétrolières et gazières des pays que traverse le tuyau de transport de gaz : Botas, Bulgargaz, Transgaz, Mol, Ömv et RWE. Il est intéressant de noter que la Turquie a rejeté la candidature de Gaz de France – en raison de la position de la France sur son adhésion à l'Europe et en représailles à la loi française sur le génocide arménien d'octobre 2006 : exemple frappant de l'utilisation de l'énergie (en l'occurrence de son transport) comme « arme diplomatique »...

Le projet Nabucco fait concurrence à la prolongation du tuyau de gaz Blue Stream – qui assure une liaison directe entre la Russie et la Turquie, alors que jusque là ce pays n'était alimenté en gaz russe que via l'Ukraine, la Macédoine, la Roumanie et la Bulgarie – vers l'Europe via la Bulgarie, la Serbie, la Croatie et la Hongrie. Parfois, cependant la raison économique l'emporte sur les divergences politiques : ainsi les Grecs et les Turcs ont-ils lancé en mars 2007 un projet de gazoduc souterrain de 250 millions de m<sup>3</sup> par an, reliant la mer Caspienne à Bursa en Turquie et à Komotini en Grèce. D'ici à 2012, date à laquelle le tronçon vers l'Italie serait achevé, la capacité pourrait atteindre 11,6 milliards de m<sup>3</sup> par an, dont 70% pour l'Italie. Bien entendu, aucun cheminement d'approvisionnement n'est sans risque ! Quelle alliance la Turquie pourrait-elle conclure à l'avenir ?

Il ne faut pas non plus perdre de vue que la politique énergétique d'un pays peut avoir des conséquences négatives non négligeables sur les pays voisins. Dans ce contexte, certaines initiatives écologiques mériteraient une plus grande préparation des décisions avant d'être mises en œuvre.



## C. Tenir compte des réalités économiques et sociales

Est-il déraisonnable de penser que ce qui « n'entre pas tôt ou tard dans le système économique n'influence que marginalement la société des hommes »? Autrement dit : comment intégrer le protocole de Kyoto et les conclusions du GIEC dans une politique énergétique raisonnable, réaliste et tenant compte des contraintes ? Les tensions dans le marché de l'énergie, tant politiques que sur les prix, ne suggèrent-elles pas d'assurer la plus grande autonomie énergétique possible et, dès lors, pour les pays qui ont des ressources énergétiques propres d'en faire le meilleur usage par priorité ? C'est le cas, par exemple :

- Du **charbon** pour les pays comme l'Allemagne, la Pologne, la Chine, l'Inde, etc.
- Du **nucléaire** pour tous les pays qui en possèdent la technologie. Les sources d'uranium sont diversifiées et les principaux pays producteurs, tels que l'Australie ou le Canada, sont politiquement stables. Quant aux propos alarmistes concernant les réserves disponibles, l'expérience montre qu'elles sont le plus souvent sous-estimées et qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte des progrès technologiques. Toutefois, la prolongation des permis d'exploitation des centrales nucléaires et la construction de centrales de nouvelle génération pourraient peut-être requérir, de la part des producteurs, des propositions de financement de la recherche et de l'investissement dans le domaine des économies d'énergie.
- A plus long terme, des **nouveaux combustibles** tels que les huiles lourdes du Canada et d'ailleurs. Bien entendu, les pollutions qu'ils engendrent, requièrent, pour y remédier, innovations et développements qui sont, faut-il le rappeler, l'un des principaux moteurs de l'économie post-industrielle caractérisée par la connaissance et l'immatériel.

Ces innovations, brièvement rappelées ci-dessous, nécessitent des dépenses de recherches importantes qui sont génératrices d'emplois et de progrès. Il est notoire que les stratégies énergétiques favorables à l'environnement élaborées par les pays industrialisés ne peuvent réussir que si les pays émergents y adhèrent, en particulier la Chine, l'Inde et le Brésil. A cet égard, il est bon de rappeler que l'Europe des 27 n'intervient que pour 16% dans la demande mondiale d'énergie, tandis que les Etats-Unis en consomment 25% et l'Asie dans son ensemble 33%. La croissance énergétique des décennies à venir sera surtout asiatique : en 2050, on estime à 50% la part de la consommation asiatique dans la demande énergétique mondiale. Pour que les objectifs environnementaux des pays développés et ceux des pays émergents aient une chance de converger, ne faudrait-il pas qu'il y ait pour ces derniers un intérêt économique mesurable à les atteindre ? Dans l'affirmative, il y aurait urgence à préciser cet intérêt économique.

Mais s'il faut laisser aux grands pays émergents le temps nécessaire de rattraper le niveau économique des pays industrialisés – c'est-à-dire de polluer à un rythme croissant, pour la raison qu'ils sont moins polluants par habitant alors qu'ils sont de très grands pollueurs dans l'absolu, voire le plus grand pollueur mondial dans le cas de la Chine –, alors les efforts de l'Europe seraient vains et en tout cas préjudiciables pour son économie. Dans ce contexte, ne serait-il pas souhaitable pour toute stratégie énergétique de :

- Définir, au préalable **des objectifs techniquement réalisables dans un temps imparti** ;
- **Vérifier l'acceptabilité économique et sociale des implications environnementales.** Est-il raisonnable de fixer une réduction de CO<sub>2</sub> en Europe de 12% d'ici à 2010 et de 20% d'ici à 2020 par rapport à 1990, alors que les émissions moyennes européennes de CO<sub>2</sub> n'ont fait que croître depuis 1990 et, paradoxalement, de manière plus importante dans les pays favorables aux énergies renouvelables et défavorables au nucléaire tels que le Danemark dont le taux est de 676 g de CO<sub>2</sub>/kWh alors que la moyenne de l'EU 15 est de 428 g CO<sub>2</sub>/kWh. La France (avec 78% d'énergie nucléaire électrique) émet 106 g de CO<sub>2</sub> et la Belgique (avec 58% d'énergie nucléaire électrique) en émet 323 g.



- Garder à l'esprit **une hiérarchie des priorités pour le bien-être de l'homme** et de ne pas céder au catastrophisme environnemental. Ainsi selon la synthèse finale du GIEC de 2007, dans le scénario à forte intensité de combustibles fossiles, l'augmentation de la température d'ici à 2100, avec un pic de population de 9 milliards d'habitants en 2050, conduirait à une élévation du niveau des océans entre 26 et 59 cm. Si on tient compte d'un développement très rapide des nouvelles technologies et une économie tournée vers les services, l'augmentation de la température serait moindre et entraînerait une élévation du niveau des océans entre 18 et 38 cm. Dans le cas défavorable d'une forte augmentation de la population mondiale jusqu'à 15 milliards d'ici à 2100, d'une évolution technologique lente, du maintien des disparités économiques entre pays, d'un développement économique à orientation régionale et d'une croissance économique rapide, l'augmentation de la température donnerait lieu à une hausse du niveau des océans entre 23 et 51 cm. Il n'y a donc que relativement peu d'écart entre les différents scénarios. On est loin des scénarios catastrophes de certains films et reportages.
- **Diversifier le plus possible les sources d'énergie en y incluant bien entendu les énergies renouvelables.** A cet égard, on ne peut qu'approuver la politique européenne de laisser les pays membres qui le souhaitent, poursuivre leur programme nucléaire, bien entendu, dans le cadre des critères de sécurité définis par la Commission. Ainsi, la Commission a donné un avis favorable à la construction de la centrale de Belene dans le nord de la Bulgarie (2 fois 1000 MW). En Roumanie, le programme nucléaire se poursuit à Cernavoda.

S'il importe de respecter la nature, il faut avant tout faire de l'homme la première priorité. Il ne sert à rien de se lancer dans des investissements considérables pour des objectifs écologiques à finalité parfois douteuse si cela conduit à un appauvrissement de l'humanité, à des pertes d'emplois importantes (et sans commune mesure avec les bénéfices écologiques) et à une dégradation du bien-être de chacun. Les sommes consacrées à de tels programmes à finalité mal définie ou incertaine, ne seraient-elles pas mieux utilisées dans des infrastructures d'approvisionnement en eau potable ou dans le traitement des déchets ?

## D. Mettre le développement technologique au premier rang de nos urgences

La technologie, ses recherches et ses avancées, est ce qui permet à l'homme de s'adapter aux nouvelles données. Elle doit permettre de résoudre les problèmes de compatibilité du progrès et du développement économique d'une part, et de la qualité de l'environnement de l'autre. Elle doit aussi permettre de réduire les risques géopolitiques en matière d'approvisionnement et d'augmenter l'efficacité économique. Ainsi, grâce à la technologie, il devrait être possible à moyen terme entre autres, de :

- Poursuivre l'exploitation de centrales au charbon compatible avec des critères écologiques raisonnables en ayant recours, notamment, à la technique de séquestration du CO<sub>2</sub>.
- Réduire notablement les problèmes liés aux déchets des centrales nucléaires en développant la technologie des centrales de quatrième génération ainsi que des surgénérateurs. Ces deux techniques permettent en plus de diminuer les risques d'approvisionnement vu que la consommation en carburant importé serait considérablement réduite.
- Améliorer les nuisances du transport grâce à la voiture hybride (technologie existante) dans un premier temps et la voiture à hydrogène ensuite.



En revanche, ne faudrait-il pas analyser de manière plus critique l'opportunité de se lancer dans la production d'électricité à partir de la biomasse ? En effet, ces énergies ont un faible rendement et elles utilisent des terres agricoles nécessaires à la production de denrées alimentaires avec pour conséquence l'augmentation des produits agricoles auxquels elles se substituent. Elles conduisent d'autre part à la déforestation – ce commentaire ne s'applique, bien entendu, pas au bois. Le même commentaire est valable pour les biocarburants : avant de décider de leur production à partir du maïs, de la canne à sucre, etc., les politiques auraient été bien inspirés de procéder à une analyse plus globale intégrant les aspects économiques. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de méthode largement acceptée pour évaluer l'impact environnemental des différents types de biocarburants. Développer des techniques d'évaluation de cet impact depuis le champ jusqu'au réservoir de la voiture est un créneau que s'est empressé d'occuper une start-up américaine. En outre, cette start-up développe en parallèle des biocarburants de la nouvelle génération notamment à partir d'algues, plantes qui poussent pratiquement partout. Ceci répondrait aux critiques à propos des biocarburants à partir du maïs et de la canne à sucre, prenant la place de cultures destinées à l'alimentation d'animaux et d'êtres humains. Des recherches sont en cours aux Etats-Unis sur une bactérie industrielle permettant de libérer génétiquement l'énergie bloquée dans les plantes.

Une politique énergétique ne peut réussir que si une coopération internationale est assurée. Ainsi, par exemple :

- En Europe, la sécurité de fourniture d'électricité passe par une **interconnexion renforcée** entre pays européens et une responsabilité accrue des différents pays de veiller à leur autosuffisance c'est-à-dire d'investir au lieu de compter sur le voisin pour importer l'énergie électrique nécessaire.
- Pour inciter les pays émergents à prendre des mesures favorables à l'environnement, ne faudrait-il pas leur procurer les technologies leur permettant de s'adapter sans freiner leur développement ? Car sans l'implication des grands pays émergents tels que la Chine et l'Inde, les programmes de réduction des gaz à effet de serre ne sont qu'un leurre. Nombre de pays européens, les Etats-Unis, le Japon et le Canada ne semblent pas prêts à sacrifier leur prospérité au profit de la Chine et de l'Inde dans le seul but de montrer l'exemple dans le domaine de l'environnement.
- Plutôt que de se focaliser sur le bannissement de certaines technologies telles que le nucléaire, les responsables politiques devraient rechercher un consensus international sur la réduction de la consommation d'énergie via des techniques plus évoluées, des rendements meilleurs, des modifications de comportements des individus, etc.
- Des accords internationaux fondés sur le principe de précaution ne traduisent-ils une impasse sur une réflexion globale approfondie, un manque d'imagination, une solution de facilité aux dépens du bien-être de l'humanité ?



## 2 Retour à la politique

Une fois mesurer l'urgence et la complexité de ces réalités et de ces contraintes, il convient de tirer au clair ce que les responsables politiques peuvent et doivent faire. Avec des marges de manœuvre sans doute plus étroites que par le passé, une nouvelle distinction des priorités et des ordres d'action, entre contraintes géopolitiques, déterminants technoscientifiques, pressions de l'opinion et impératifs éthiques, doit s'imposer à eux.

### A. Quel pouvoir le politique a-t-il encore ?

La **sécurité d'approvisionnement** des produits énergétiques et leurs prix sont toujours plus dépendants du contexte international, et échappent par là toujours d'avantage aux contrôles nationaux des pays autres que producteurs. Ce sont ces derniers et la spéculation à laquelle ils ne sont pas toujours étrangers – et non les multinationales comme les médias l'affirment trop souvent – qui jouent un rôle clé dans la fixation des cours des produits énergétiques en fonction de leur intérêt propre et de contraintes techniques et économiques. Ils profitent de la *rareté* économique de ces biens, et non de la *pénurie*, inexistante pour les décennies à venir. En outre, ce qui échappe en grande partie aux politiques tant nationales qu'internationales, ce sont – en dehors de la création d'un environnement favorable – la recherche et les développements technologiques, qui impliquent une stratégie de moyen, voire de long terme, plus conforme à la vocation du secteur privé.

En revanche, là où les responsables politiques peuvent, et doivent, avoir la main, c'est sur **les flux d'énergie et les réglementations globales**. Mais encore faut-il, pour améliorer le système énergétique global, qu'il y ait une volonté organisatrice incluant, pour être efficace, les différents niveaux de pouvoir tels que, pour certaines matières, l'UE et l'ONU (que l'on s'en félicite ou non, cette dernière est le seul forum « mondial » susceptible de traiter des questions multilatérales).

Quant aux **politiques nationales** proprement dites, dans les domaines où elles ont encore un pouvoir de décision, elles sont capables du meilleur et du pire. Elles peuvent avoir un impact négatif non négligeable comme, par exemple, le blocage des prix à la consommation et les autres réglementations relevant davantage de considérations électorales que de réalités économiques et sociales ou des subsides aux conséquences mal évaluées tels que les importantes subventions accordées à la production de maïs et de soja pour la fabrication de carburants. Celles-ci faussent, en effet, le marché et participent à l'augmentation des prix mondiaux des aliments. Toutefois, les politiques nationales peuvent également avoir un effet bénéfique voire salutaire. Ainsi la Commission « Pour la libération de la croissance française » présidée par Jacques Attali, propose-t-elle de préparer la jeunesse à l'économie du savoir et à la prise de risque en l'assortissant d'une série de mesures concrètes pour atteindre cet objectif. Quelles sont les chances que cette proposition soit exécutée ? Cette même commission condamne le principe de précaution et suggère de le retirer de la Constitution française.

Les décisions de type « électoraliste » qui ne prennent pas suffisamment en compte les réalités du terrain, sont souvent bien difficiles à mettre en œuvre, surtout si elles impliquent la collaboration des entreprises. C'est le cas, par exemple, de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, en Allemagne de 40% d'ici à 2020 à condition que l'Union Européenne arrive à diminuer de 30% ses propres émissions, un objectif qui est considéré comme irréaliste par les industriels allemands et comme une cause de risque



de désindustrialisation du pays. Il y a fort à parier que l'objectif ne sera pas atteint. Pour éviter les dérives aux niveaux international et national, dans leurs domaines respectifs, il importe de respecter la hiérarchie des ordres de décision : technico-scientifique, politique et éthique.

## B. Ce qui relève de la technique et de la science

Au champ de la technique et de la science revient la détermination de ce qui est possible et à quelle échéance dans le domaine des ressources, de la recherche et de l'innovation. Par exemple : quelles sont les réserves mondiales de telle ou telle ressource énergétique et quelles sont les techniques qui permettent de les augmenter ?

Bien entendu, il ne suffit pas que de telles réserves existent pour qu'elles soient exploitées. Tout le possible ne peut pas nécessairement être fait pourvu qu'il y ait un marché. Telle exploitation pourrait avoir des conséquences néfastes pour l'homme et dès lors, susciter une interrogation éthique. Scientifiques et experts dominant cet ordre. Le danger est de tomber dans une certaine tyrannie des experts se croyant habilités à passer les habits des responsables politiques.

C'est ce que l'on peut constater par exemple en matière de climatologie, où la corrélation est faite par certains spécialistes avec les questions énergétiques sans qu'ils en aient toujours la compétence. Ces climatologues semblent tétaniser le monde politique au point que ce dernier en oublie sa fonction et ses responsabilités : gouverner. Au lieu de se donner le temps de la réflexion pour une approche globale (prenant en compte les paramètres géopolitiques, économiques, techniques et sociaux), les responsables politiques préfèrent suivre la mode environnementale, croyant ainsi s'attirer la bienveillance populaire. Comme le disait le philosophe Alain : « Ce n'est pas ce qui est vrai qui les remue, c'est ce qui les remue qui est vrai »...

## C. Ce qui relève de la politique

L'ordre politique a un rôle majeur à jouer : limiter et orienter le champ d'action du technico-scientifique. En technique, les seuls critères sont ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Pour la science, ce qui compte est ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas... en se souvenant qu'en science, selon Karl Popper, on n'est certain que de ce qui est faux.

Sur le plan juridico-politique, il est possible par la loi de limiter et d'orienter les entreprises scientifiques et techniques. Le politique, représentant le peuple et garant de l'intérêt général, a le pouvoir de permettre ou d'interdire légalement tel ou tel type d'énergie, de stockage d'énergie ou de déchets, l'approvisionnement provenant de tel ou tel pays, etc. Mais voilà, les responsables politiques ne tirent pas toujours les leçons du passé : les crises énergétiques de 1973 et de 1977 auraient dû inciter les gouvernements à favoriser les mesures d'économie d'énergie. Plutôt que de réduire la TVA sur les produits énergétiques pour la consommation des particuliers, il serait préférable de favoriser largement l'isolation des habitations (politique à long terme) et d'inciter les producteurs d'électricité à mieux distribuer leurs coûts entre consommateurs industriels et résidentiels.

Les décisions politiques ne sont pas toujours moralement soutenables, par exemple en raison de leur impact sur le bien-être de la population ou sur l'emploi. D'où la question majeure selon nous, qui est d'ordre éthique : qu'est ce que le politique doit faire ?



## D. Retrouver les impératifs éthiques

Si la politique n'est pas tout, il ne faut pas tomber dans le travers du « tout moral » qui voudrait que la morale tienne lieu de politique. Nous constatons, en effet, que la politique a actuellement de plus en plus tendance à agir sous l'influence de groupes de pression et d'ONG quand il s'agit de prendre des décisions, notamment en matière énergétique, pouvant avoir des implications éthiques. Une telle abdication du politique, même si elle n'est que partielle, est source de confusion.

Le monde politique européen donne l'impression de penser la politique exclusivement comme une affaire de prudence – mais pas la *prudencia* chère à Gracian ou à Castiglione, plutôt une pusillanimité – et d'habileté propre à toujours échapper à ses responsabilités, même pour des matières de long terme. Il est significatif à cet égard que lors des élections présidentielles françaises, mais également des élections législatives en Belgique, les responsables politiques se soient aussi facilement soumis aux pressions écologiques en s'engageant dans des programmes environnementaux sans se donner le temps sérieux de la réflexion – et principalement parce que le thème était électoralement porteur. Ceci n'implique pas de nier l'utilité de la prudence mais de la penser.

La précipitation est, en l'occurrence, un déni de prudence. Ainsi prendre des décisions en matière énergétique, basées sur des considérations écologiques ou climatologiques insuffisamment étayées par une réflexion globale est peu responsable. Consacrer le temps nécessaire à une approche holistique ne porte pas à conséquence sur les décisions de long terme mais au moins permet de ne pas hypothéquer les productions et approvisionnements énergétiques. Veiller à satisfaire la demande en énergie indispensable est un devoir incontournable. Ici la sagesse politique prend toute sa dimension et marque sa supériorité sur le principe de précaution si facilement brandi. Est-il bien moral par exemple de décider du moratoire, voire de l'interdiction du nucléaire, sans s'assurer d'une fourniture alternative d'électricité à un prix concurrentiel et donc de prendre le risque de priver les populations de ses besoins le plus élémentaire : éclairage, conservation de la nourriture, fonctionnement de différentes machines allégeant la vie quotidienne, etc ?

C'est en cela que le souci éthique doit être au cœur de notre réflexion énergétique. Pourquoi « éthique » ? Parce que là où la morale est constituée par des commandements (les « impératifs catégoriques » kantiens), l'éthique porte sur des valeurs relatives et particulières. Au lieu du « que dois-je faire ? » de la morale, elle cherche à répondre à la question du « comment vivre ? » – ce qu'André Comte-Sponville rend bien dans son aphorisme : « la morale commande et l'éthique recommande ».

En ce qui concerne les enjeux énergétiques, il convient donc de s'interroger sur le bien-être de la personne, sur ce qui favorisera son « mieux vivre », plutôt que de décider de sacrifier, sans grande nuance, le confort chèrement acquis par une partie toujours croissante de la population mondiale pour un hypothétique « meilleur avenir » ou pour éviter d'incertaines catastrophes écologiques. Les conclusions du GIEC – dont il est recommandé de lire le rapport complet et pas uniquement son résumé si on veut connaître le point de vue des scientifiques qui y ont collaboré) – sont d'ailleurs nettement plus nuancées que certains reportages, films de propagande et autres communiqués dits de sensibilisation essayent de nous faire croire.

Il faut enfin noter que ni ce rapport, ni les décisions politiques portant sur la réduction rapide des gaz à effet de serre, pas plus que les ONG qui la défendent, ne s'interrogent ni sur le coût pour la société et la personne, ni sur le bilan global pour l'humanité. C'est pourtant ce que commande l'impératif éthique. Politique et éthique doivent permettre de remettre l'homme, tous les hommes, au centre des débats.



# 3 Recommandations

Sur cette base, plusieurs pistes et recommandations peuvent être d'ores et déjà formulées. Elles visent pour l'essentiel à retrouver les voies d'un débat énergétique serein dans lequel les responsables politiques, éclairés – et non remplacés – par les experts, les médias et les représentants de la société civile, doivent puiser les sources des décisions qui feront la politique énergétique européenne de demain<sup>1</sup>.

1) Revenir à un débat énergétique ouvert et dépassionné entre toutes les parties responsables

## ⇒ Constat

Le débat public sur l'énergie et l'environnement peut-il retrouver sérénité et raison ? Les accusations réciproques de « lobbies » décrédibilisent un vrai choc d'arguments ; la tentation est grande de surfer sur une vague de prophéties de manière démagogique, aussi bien dans les discours publicitaires que dans les prises de positions politiques.

## ⇒ Objectif

Il importe que les personnes responsables, parmi les représentants les plus influents des médias, des mondes des dirigeants d'entreprises et des élus, promeuvent et encouragent, dans leur domaine de responsabilité, des attitudes favorables au retour à un débat ouvert et dépassionné, faisant place à toutes les compétences et débarassé des *a priori*, et qu'ils participent à l'assainissement du processus de réflexion et de décision en matière de stratégie énergétique.

2) Arbitrer les conflits de priorités entre souci environnemental, croissance des besoins énergétiques et bien-être économique et social

## ⇒ Constat

Les autorités européennes semblent focaliser leur action sur le domaine climatique et les émissions de CO<sub>2</sub>. Malgré l'accent mis par le président de la Commission sur la sécurité d'approvisionnement énergétique, on a le sentiment que cette priorité reste en retrait par rapport aux ambitions de Kyoto II manifestées par le Conseil. Devant les évolutions prévisibles de déficit énergétique dans de nombreux pays de l'Union, et les tensions économiques et sociales que ces déséquilibres ne manqueront pas d'induire :

## ⇒ Objectif

Il est urgent, tant au niveau des Etats qu'à celui de l'Europe, d'arbitrer les conflits de priorités entre souci environnemental, croissance des besoins énergétiques et bien-être économique et social dans des stratégies de bien commun équilibré dans le temps. A cet égard, aucune source d'énergie ne devrait a priori et par principe être bannie dans le court et moyen terme dans l'ensemble des pays de l'UE.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet Johann Albrecht, *Klimaat relativisme*, Acco, 2008. Le professeur Johann Albrecht enseigne l'économie de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'un cours sur l'économie américaine à l'Université de Gand. Il est en outre *Senior fellow* de l'Institut Itinera.



3) Intégrer le défi énergétique à une politique extérieure cohérente au niveau européen

---

⇒ **Constat**

En attendant la mise en œuvre des nouvelles dispositions du Traité de Lisbonne en matière de politique extérieure de l'UE, force est de constater que l'Europe élargie offre une image de ses relations avec les grandes régions du monde ni très coordonnée ni très lisible. C'est le cas avec la Russie: les grandes difficultés à accorder les pays membres autour du projet de renouvellement du Partenariat stratégique avec Moscou, ne permettent pas à l'UE de présenter un front uni dans ces négociations où le volet énergétique domine évidemment.

⇒ **Objectif**

La dimension géopolitique du défi énergétique requiert la recherche d'une politique extérieure cohérente au niveau européen. Et une « stratégie énergétique commune » pourrait constituer un important « pilier » d'une PESD élargie. Vis-à-vis de Moscou, au-delà des frictions et des énervements passagers, il paraît sage d'envisager un Partenariat stratégique qui intégrerait les deux éléments de compétition et de communauté d'intérêt à long terme.

4) Mesurer honnêtement la réalité économique et les impacts globaux des énergies renouvelables

---

⇒ **Constat**

Le développement de nouvelles filières ont des implications multiples. L'exemple des biocarburants, de la pression que leur développement exerce sur les ressources alimentaires (par le biais de la compétition pour les terres agricoles) et l'importante consommation d'eau qu'ils impliquent, montrent bien la nécessité de couvrir tous les aspects des énergies nouvelles.

⇒ **Objectif**

Même si une politique volontariste s'impose pour favoriser l'émergence de nouvelles sources d'énergie, il faut éviter (pour celles-ci comme pour les énergies classiques) de manipuler la réalité économique par des mesures contraignantes ou favorisantes à effets pervers.

5) Exploiter toutes les pistes possibles en matière de recherche et d'innovation

---

⇒ **Constat**

Les développements scientifiques dépassent souvent les anticipations des planificateurs. Depuis quelques années, les progrès en matière de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> dans les domaines de l'automobile et de l'aviation sont impressionnants. En plus de la recherche dirigée sur les économies d'énergie et de celle sur les énergies nouvelles renouvelables, la poursuite de la recherche sur les sources classiques d'énergie (fossiles, nucléaires etc.) est une nécessité absolue pour assurer l'indépendance d'approvisionnement et supporter une stratégie évolutive (et non disruptive).

⇒ **Objectif**

Tant au niveau des Etats qu'à celui de la Communauté, favoriser la recherche « multidirectionnelle » dans les politiques universitaires et les programmes publics de recherche, et avant tout, favoriser l'implantation et le développement de centres de recherches privés (entreprises et fondations) au moyens d'incitants puissants. Cette recherche doit inclure la poursuite des améliorations d'exploitation des énergies fossiles traditionnelles en plus, bien entendu, du développement des énergies renouvelables. Enfin, assurer une collaboration efficace entre initiatives publiques et privées.



Programme d'étude **VIVRE L'EUROPE**  
Série **POLITIQUES EUROPÉENNES**

Retrouvez toute l'actualité de l'Institut Thomas More sur [www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)

**Quels choix énergétiques pour l'avenir ? Priorités, enjeux et débats de société**

Rencontre du Comité Belgique, 12 novembre 2007, Bruxelles. Intervenants : André BERGER, Samuele FURFARI.

**Famille et évolution démographique: un défi pour l'Europe**

Rencontre du Comité Belgique, 30 mai 2007, Bruxelles. Intervenants : Stéphane BUFFETAUT.

**Renforcer les politiques familiales européennes pour répondre au défi démographique**

Par Emilie GOUGER (Working Paper 12, mai 2007, Fr).

**Finances publiques et statistiques en Europe : des chiffres insincères pour une politique incertaine**

Par Philippe SAUNIER (Note 10, octobre 2006, Fr/Eng).

**Le Parlement européen : déficit d'image, déficit démocratique. Le PE a-t-il la communication qu'il mérite ?**

Par Nicolas LE FLOCH de CAMBOURG et Benjamin MÉRABTI (Working Paper 3, juin 2006, Fr/Eng).

**Intégration de la Roumanie à l'UE : « Rien n'est encore joué pour la Roumanie »**

Par Miruna LEAHU (Working Paper 2, mai 2006, Fr/Eng).

**L'Europe, c'est aussi la justice... 4 pistes pour la réforme**

Par Claude GIRARD (Note 8, avril 2006, Fr).

**Politiques énergétiques européennes: 10 questions, 10 réponses pour l'avenir**

Par Hiledegard von LIECHTENSTEIN (Note 7, mars 2006, Fr/Eng).

**Quelle politique environnementale pour demain ? Les leçons de l'histoire, les pistes de l'avenir**

Rencontre du Comité France, 28 juin 2005, Paris. Intervenants : Emmanuel LE ROY LADURIE et Guillaume SAINTENY.

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord FORMEL (par mail ou courrier) de l'Institut Thomas More, et faire apparaître LISIBLEMENT sa provenance.

Pour toute information, suggestion ou tout envoi de textes, vous pouvez adresser un message à [info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org) ou téléphoner au + 33 (0)1 49 49 03 30.

Etabli à Bruxelles et Paris, présent à Budapest et Rome, réunissant des personnalités de nombreux pays européens, l'Institut Thomas More est un think tank d'opinion, européen et indépendant.

Il diffuse auprès des décideurs politiques et économiques et des médias internationaux des notes, des rapports, des recommandations et des études réalisés par les meilleurs spécialistes.

L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées et de propositions neuves et opératoires, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

**Bruxelles**

Avenue Eugène Demolder, 112  
B-1030 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 647 32 34  
Fax : +32 (0)2 646 28 21

**Paris**

49, boulevard de Courcelles  
F-75 008 Paris  
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30  
Fax : +33 (0)1 49 49 03 33

[info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)  
[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)